

Procès-verbal

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2012

L'an deux mil douze, le six du mois d'avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard CUARTERO, Maire.

Date de Convocation : 28 mars 2012.

PRESENTS : Mrs CUARTERO - DEPLANCHE - JULLIEN - MUNOZ - NOGUES - SOUAN - Mmes BARRIERE - ESPUGNE DARSEES - AGUILLON - DUTHEIL - TREJAUT

EXCUSES : Mme DEPLANCHE qui a donné pouvoir à Mr DEPLANCHE
Mr BOYE

Secrétaire de séance : Mme TREJAUT Suzette.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2011

Présentation est faite du bilan des dépenses et recettes réalisées sur l'exercice.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à la somme de 729 155,31 € et les recettes encaissées à 942 726,77 €. L'excédent de fonctionnement dégagé est donc de 213 571,46 € auquel il faut rajouter l'excédent antérieur de 204 777,79 €.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 284 795,70 € et les recettes à 530 981,51 €. L'excédent d'investissement est de 246 185,81 € auquel il faut rajouter le report d'investissement de 150 369,44 € et le solde des restes à réaliser 20 256,18 €.

Avant de quitter la salle, Monsieur Cuartero cède la présidence à Monsieur Souan, doyen de l'assemblée, qui soumet le compte administratif 2011 au vote.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

Monsieur Souan annonce que le compte administratif est voté à l'unanimité et appelle Monsieur le Maire à revenir pour lui rendre la présidence de la séance.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF TRANSPORTS SCOLAIRES 2011

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 756,55 € et les recettes encaissées à 3 875,01 €.

L'excédent de fonctionnement dégagé est de 2 118,46 € auxquels il faut rajouter 16 976,49 €.

En investissement, les dépenses s'élèvent à la somme de 1 000 € et les recettes à 1 340 €.

L'excédent d'investissement dégagé est de 340 € auquel s'ajoute le report reporté de 1 360 €.

Monsieur Cuartero quitte la séance après avoir cédé la présidence de la réunion à Monsieur Souan qui met le document au vote :

- Adopté à l'unanimité (11 voix).

APPROBATION COMPTE DE GESTION COMMUNE ET TRANSPORTS SCOLAIRES

Les deux documents établis par Madame Bentz, Trésorière, strictement identiques à la comptabilité communale sont adoptés à l'unanimité (12 voix).

DELIBERATION D'AFFECTATION DE RESULTATS

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 418 349,25 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice :	+ 213 571,46 €
Résultats antérieurs reportés	+ 204 777,79 €
Résultats à effectuer :	+ 418 349,25 €
Résultat section d'investissement :	+ 246 185,81 €
Résultat reporté section investissement :	- 150 369,44 €
Résultat comptable cumulé	+ 95 816,37 €
Solde des restes à réaliser investissement	- 20 256,18 €
AFFECTATION = C	+ 418 349,25 €
1/ Affectation en réserves R 1068 en investissement	/
2/ Report en fonctionnement R 022	418 349,25 €
3/ Solde d'exécution n-1 R 001	95 816,37 €.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité (12 voix).

VOTE DES TAUX COMMUNAUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 1,4484 % et adopte les taux d'imposition des trois taxes directes locales suivants :

- Taxe d'habitation : 12,57 %
- Taxe foncière bâti : 22,88 %
- Taxe foncière non bâti : 44,14 %

pour un produit attendu de 426 465 Euros.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2012

La section de fonctionnement est équilibrée à la somme de 1 286 356,25 €.

La section d'investissement est équilibrée à la somme de 691 330,62 Euros et prévoit les opérations suivantes :

- restes à réaliser	:	20	256.18 €
- opérations non affectées	:	49	146.54 €
- voirie	:	88	300.62 €
- matériel	:	10	024.90 €
- travaux école	:	21	677.98 €
- travaux église	:	5	973.83 €
- salle polyvalente	:	1	140.74 €
- renforcement réseau edf	:	13	107.00 €
- mairie	:	3	908.14 €
- mur cimetière	:	2	059.75 €
- cantine scolaire	:	4	565.94 €
- mise en sécurité aggro	:	389	700.00 €
- acquisition terrain Bourg	:	74	520.00 €
- berges de Garonne	:	6	949.00 €

Ces dépenses sont financées par les recettes suivantes :

- fdaec	:	11	065.00 €
- subvention Département	:	7	096.00 €
- fctva	:	53	278.00 €
- virement de la section de f.	:	521	522.57 €
- amortissements	:	2	552.68 €
- solde d'exécution reporté	:	95	816.37 €

Après présentation détaillée et discussion, le conseil municipal vote le budget primitif 2011 à l'unanimité (12 voix).

VOTE DU BUDGET PRIMITIF TRANSPORTS SCOLAIRES 2012

Monsieur le Maire présente le budget des Transports Scolaires 2012.

La section de fonctionnement est équilibrée à la somme de 22 100 Euros et la section d'investissement est équilibrée à la somme 3 040 Euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote ce budget 2012 à l'unanimité.

DELIBERATIONS FDAEC ET AUTRES SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires pour solliciter les subventions

prévues au budget primitif (Fdaec 2012, subvention du Département pour le mobilier de l'école).

TIRAGE AU SORT POUR LE JURY D'ASSISES 2013

Il a été procédé au tirage au sort de trois personnes qui seront inscrites sur la liste préparatoire des jurés d'assises.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 22 AVRIL ET 6 MAI 2012

Les tours de garde sont établis pour les élections présidentielles des 22 avril et 6 mai 2012.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire transmet aux membres du conseil municipal les remerciements de Carine et Bernard Brullman pour les témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur mariage.
- Il est demandé que l'eau soit rétabli au cimetière puisque les risques de gelées s'éloignent peu à peu.
- Madame Barrière fait le point sur les aides ménagères ; la participation fixée pour cette année est de 3,60 Euros par habitant.
- Jacques Souan informe l'assemblée que la Mémoire de Cambes désire contacter des entreprises spécialisées pour la conservation de documents très anciens.
- Monsieur Souan rappelle à Monsieur le Maire que Madame Sourbié a toujours des problèmes d'humidité sur le mur appartenant au Conseil Général. Monsieur le Maire répond que les problèmes d'infiltrations ont été résolus mais que le mur verdit.
- Monsieur Souan demande que les places de stationnement soient matérialisées sur la place Sadi Carnot. Monsieur le Maire explique que c'est dans le but de régler les problèmes de circulation et de stationnements anarchiques que la Municipalité est actuellement en transaction avec Monsieur Recizac pour l'achat de son terrain situé au bord de l'eau.

La séance est levée à 20 heures 00.

Le Maire,

Les membres du Conseil Municipal,